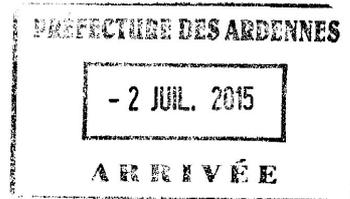
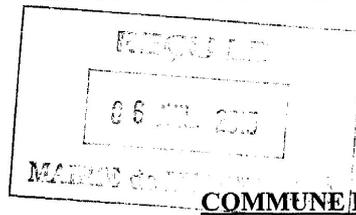


DEPARTEMENT DES ARDENNES  
ARRONDISSEMENT DE  
CHARLEVILLE-MEZIERES



N° 12



**COMMUNE DE MONTHERME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 25 juin 2015

**Date de convocation :**  
18 juin 2015

**Date d'affichage :**  
30 juin 2015

**Effectif légal : 19**

**Quorum : 10**

**Présents : 15**

**Absents : 4**

**Démissionnaires :**  
néant

**Procuration : néant**

L'an deux mil quinze, le vingt six mai à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Monthermé, régulièrement convoqué, s'est réuni en assemblée ordinaire, au lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Alain BERNARD, Maire.

**Etaient présents :**

M BERNARD, MMES JOLY A., MOINET, ARNOULD, IURETIG, JACQUEMOT, JOLY C, PREVOT

MM. DUPONT, FRITSCH, SCHRUB, DI GIACOMO, LE-COEUCHE, LEONARD, PAYON

**Absents excusés :** Mmes FOCHE SATO, LATTUADA, M.M. DIDIER, MELKA

**Absents non excusés :** néant

**Démissionnaire :** néant

**Secrétaire :** PAYON Aurélien

**Procuration :** néant

Objet : motion contre le grand marché transatlantique

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de M. le Maire

Considérant que le 14 juin 2013, la commission européenne a obtenu mandat de tous les états membres pour négocier avec les Etats-Unis le Trans Atlantic Free Trade Agreement (TAFTA). Ce grand marché transatlantique cherche à instaurer un vaste marché de libre échange au-delà des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) ;

Considérant que ce projet vise le démantèlement total des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, avec la suppression des « barrières non tarifaires », c'est-à-dire les normes sociales et environnementales ;

Considérant qu'il risque de conduire à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, environnementales ..., aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis ;

Considérant que les élus pourraient donc être aussi dépossédés de pouvoir mener toute politique sur leur territoire ;

Après en avoir délibéré,

- **MANIFESTE**, à l'unanimité, son opposition à ce traité (TAFTA) dont l'objet vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
- **DENONCE** également la négociation de l'accord sur les services (TISA) qui vise à détruire la majorité des services publics,
- **DEMANDE** un moratoire sur les négociations de ces traités et la diffusion immédiate des éléments de négociation,
- **REFUSE** toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



M. BERNARD